

| | | |
|----------------------------|--|---------------------|
| LUNDI 01 JUILLET | COLLEGE DE PAPARA | 7h30 – 14h30 |
| MARDI 02 JUILLET | COLLEGE DE PAEA | 7h30 – 14h30 |
| MERCREDI 03 JUILLET | COLLEGE DE TEVA I UTA | 7h30 – 12h30 |
| JEUDI 04 JUILLET | TOUT LES AUTRES COLLEGES ET LES COLLEGES DE PAPARA PAEA ET TEVA I UTA (dossier non enregistré le jour | 7h30 – 12h30 |
| VENDREDI 05 JUILLET | TOUT LES AUTRES COLLEGES ET LES COLLEGES DE PAPARA PAEA ET TEVA I UTA (dossier non enregistré le jour | 7h30 – 12h30 |

Documents obligatoires pour de dépôt et l'enregistrement de l'inscription

Le dossier unique dûment complété avec les pièces suivantes :

- L'exeat de fin de scolarité du collège
- 1 copie de la pièce d'identité
- 2 photos d'identité avec au dos le nom et prénom
- Photocopie carte CPS avec le numéro DN de l'élève
- Certificat de résidence, facture EDT ou OPT
- Relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) avec les 23 chiffres avec au dos le nom et prénom de l'élève

En plus suivant votre situation :

- Si parents divorcés : décision de justice concernant la garde d'enfant
- Pour les enfants qui ne sont plus à la charge de leurs parents biologiques : copie de la délégation d'autorité parentale ou décision de placement du service social
- Pour les élèves des 16 ans ou plus : attestation de recensement et/ou participation à la Journée Défense et Citoyenneté
- Copie de l'ASSR 2
- Pour les étudiants de CPGE, BTS : relevé de notes du baccalauréat et attestation Parcoursup d'admission dans la formation.